

# **bpost fournit un rapport d'activités et annonce le paiement d'un acompte sur dividende de 1,06 euro brut par action**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

### **• Confirmation de la guidance 2018**

- Le bénéfice net après impôt de bpost S.A. pour la période de 10 mois achevée au 31 octobre 2018 s'est chiffré à € 229,6 millions (BGAAP).
- Les résultats opérationnels pour le mois d'octobre 2018 sont conformes à nos attentes. L'entreprise est prête sur le plan opérationnel à aborder le pic de fin d'année.
- bpost est également sur le point de finaliser la procédure de vente de son ancien centre de tri Bruxelles X à la fin du mois. Le produit en espèces et le gain en capital devraient être conformes à nos attentes. Le gain en capital sera inclus dans les chiffres EBITDA normalisés de 2018, en vertu de la politique financière. Des informations plus précises concernant la vente seront communiquées dans le courant du mois de décembre, après la finalisation de la procédure.
- En l'absence de perturbations opérationnelles imprévues, la direction réitère ses prévisions pour 2018 pour un EBITDA normalisé se situant au bas de la fourchette des € 560-600 millions, comme communiqué lors des résultats du troisième trimestre.

### **• Point sur le climat social**

- bpost a soumis aux représentants syndicaux des propositions concrètes visant à répondre aux préoccupations du personnel en ce qui concerne la charge de travail, le pouvoir d'achat et l'attractivité des emplois sur le terrain. En vertu du processus officiel belge en matière de négociation, ces propositions vont maintenant être présentées par les syndicats à leurs délégués en vue d'aboutir à la conclusion d'une convention collective de travail pour 2019-2020.
- Les défis auxquels le secteur est confronté, à savoir l'évolution des besoins des clients, l'absence de nouvelles améliorations de la productivité dans le cadre de l'actuel modèle opérationnel, l'absentéisme élevé et un marché de l'emploi restreint, devaient faire l'objet d'une discussion ouverte et être pris à bras-le-corps. Des négociations menées récemment, il ressort qu'on reconnaît communément la nécessité d'un modèle de distribution plus adapté, comme formulé en juin.
- La direction attend avec confiance que le dialogue social se poursuive afin de finaliser cet accord et, à présent que les grèves sont terminées, se concentre pleinement sur le service offert aux citoyens et aux clients en cette période cruciale de fin d'année.

### **• Implications pour 2019 et au-delà**

- La direction s'attend à un impact négatif significatif découlant de plusieurs éléments et en évaluera les implications pour 2019-20. Pour 2019 plus spécifiquement, les impacts suivants sont anticipés:
  - Une accélération de l'indexation du coût salarial menant à ~1% de coûts additionnels par rapport à ce qui était planifié,
  - La possible convention collective du travail pour 2019-2020 lorsqu'un accord sera conclu,
  - Les initiatives de productivité du personnel dans les opérations courrier qui ne peuvent pas être mises en œuvre en 2019,
  - Une accélération des mesures structurelles pour un modèle de distribution adapté est nécessaire, impactant négativement notre base de coûts 2019 par un montant estimé de € 10-15m.
- L'augmentation du prix du panier des petits utilisateurs du courrier domestique pour l'année 2019 a été approuvée par le régulateur. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, nous serons en mesure

d'introduire la nouvelle offre de produits en J+3. L'augmentation moyenne des prix du courrier domestique est estimée à +4,6 % pour l'année 2019.

## **ACOMPTE SUR DIVIDENDE**

### **bpost paiera un acompte sur dividende de 1,06 EUR brut par action le 10 décembre 2018**

La politique de bpost en matière de dividende prévoit le paiement de minimum 85 % des bénéfices nets après impôt de bpost S.A. (BGAAP) en deux tranches : un dividende intermédiaire versé en décembre, basé sur les résultats des 10 premiers mois de l'année, et un paiement final après l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, basé sur les résultats des deux derniers mois de l'année.

Le Conseil d'administration a confirmé le 7 novembre 2018 sa guidance d'atteindre au moins le même niveau de paiement de dividendes que l'an dernier. Par conséquent, le Conseil d'administration a approuvé ce jour le paiement d'un acompte sur dividende à concurrence de 212,0 millions EUR ou 1,06 EUR brut par action, en se basant sur le bénéfice net après impôt de bpost S.A. pour la période de 10 mois allant de janvier à octobre 2018.

L'agent payeur désigné par bpost pour procéder au paiement de l'acompte sur dividende est Euroclear Belgium.

Le calendrier applicable au paiement de l'acompte sur dividende est le suivant :

- Date ex-dividende : 6 décembre 2018
- Date d'enregistrement : 7 décembre 2018
- Date de paiement : 10 décembre 2018

Le 3 décembre 2018, le Conseil d'administration a également confirmé sa guidance de maintenir le dividende total pour l'exercice 2018 au moins au même niveau qu'en 2017. Les résultats de l'année 2018 et la proposition de dividende final seront communiqués le 19 mars 2019 après la clôture des marchés. La décision quant au montant du dividende final sera soumise à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires le 8 mai 2019.

Le calendrier applicable au paiement du dividende final est le suivant :

- Date ex-dividende : 13 mai 2019
- Date d'enregistrement : 14 mai 2019
- Date de paiement : 15 mai 2019

Koen Van Gerven, CEO, a déclaré : « *Les résultats de cette année sont conformes à nos attentes pour 2018, telles que nous les exprimions lors de notre Capital Markets Day de juin. Les difficultés rencontrées au niveau des opérations liées au courrier en Belgique ont été partiellement compensées par l'introduction de la nouvelle formule de prix, par une forte croissance des paquets au niveau national et par des acquisitions. En conséquence, nous sommes à même d'octroyer le même acompte sur dividende qu'en 2017.*

*Je pense que les propositions soumises aux partenaires sociaux seront bénéfiques aux conditions de travail sur le terrain en Belgique. J'aimerais remercier une nouvelle fois l'ensemble des collaborateurs de bpost pour tout le travail accompli. Nous sommes maintenant totalement opérationnels pour garantir la satisfaction de nos clients durant la période de fin d'année. L'année prochaine, nous devrions également être confrontés à un environnement opérationnel difficile jusqu'à la mise en œuvre du modèle de distribution plus adapté annoncé en juin dernier. »*

### **Pour plus d'informations :**

**Baudouin de Hepcée** T. +32 2 276 22 28

**Saskia Dheedene** T. +32 2 276 76 43

**Stéphanie Voisin** T. +32 2 276 21 97

[corporate.bpost.be/investisseurs](http://corporate.bpost.be/investisseurs)

[investor.relations@bpost.be](mailto:investor.relations@bpost.be)